

Francais - Hamidullah Le Coran traduction en langue française

لِّلَّذِينَ يُؤْلُونَ مِن نِّسَائِهِمْ تَرَبُّصُ أَرْبَعَةِ أَشْهُرٍ ^{صَلِّ} فَإِن فَاءُوا فَإِنَّ اللَّهَ غَفُورٌ رَّحِيمٌ

Pour ceux qui font le serment de se priver de leurs femmes, il y a un
-délai d'attente de quatre mois. Et s'ils reviennent (de leur serment) celui
ci sera annulé, car Allah est certes Pardonneur et Miséricordieux!